

LYCEE GENERAL D'ENSEIGNEMENT PUBLIC SAINT-SERNIN

SECTION ABIBAC

(DOUBLE DELIVRANCE DU BACCALAUREAT ET DE L'ABITUR)

RENTREE 2024

DATE LIMITE D'ENVOI : 26 avril 2024

Qu'est-ce que l'ABIBAC ?

C'est une section internationale créée en 1993 qui permet la double obtention du Baccalauréat et de l'ABITUR allemand (allgemeine Hochschulreife) par reconnaissance diplomatique et institutionnelle.

A qui s'adresse cette section ?

Les élèves de Troisième doivent posséder un bon niveau en allemand (niveau A2/B1 du cadre commun de référence européen) et un niveau scolaire satisfaisant dans toutes les disciplines.

L'autonomie et la capacité de travail sont également des atouts souhaités compte tenu de la charge de travail supplémentaire induite. **La motivation des élèves est une priorité pour nous.**

L'ABIBAC : un atout pour le Post-Bac et Parcoursup

La section ABIBAC s'adresse à des élèves francophones désirant acquérir une bonne connaissance de la langue et de la culture des pays de langue allemande. Ils ont ensuite la possibilité de continuer leurs études en **Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles littéraires et scientifiques**, dans les **Ecoles de commerce** ou les **Instituts de Sciences Politiques**, **cursus binationaux en sciences, sciences humaines et droit**. Le fait de posséder à la fois le baccalauréat et l'ABITUR allemand peut en effet permettre de continuer des études dans une université française ou allemande. A ce titre, des universités françaises et allemandes de plus en plus nombreuses offrent la possibilité d'effectuer un parcours binational avec **reconnaissance des diplômes dans les deux pays**.

L'ABIBAC aide donc à **une construction solide du dossier de candidature sur Parcoursup** et constitue un **véritable atout pour le curriculum vitae** du candidat.

Au niveau de la capacité d'adaptation (culturelle, linguistique et fonctionnelle), il facilite bien souvent, après un cursus de formation supérieure, **l'entrée dans le monde du travail que ce soit en France ou en Europe**.

Les modalités de candidature :

Le recrutement est académique, tous les élèves de l'Académie peuvent candidater pour la section Abibac du lycée d'enseignement général public Saint-Sernin (**hors zone géographique Colomiers**). La section Abibac du lycée ouvre droit à **une dérogation d'affectation selon la carte scolaire**.

Le lycée propose un **hébergement en internat** pour les élèves domiciliés hors Toulouse, Toulouse Métropole (sous réserve de places disponibles / critère d'éloignement appliqué pour l'attribution d'une place).

Calendrier 2023 :

- Retrait du dossier de candidature : à **télécharger** sur le site ENT du lycée
- Dépôt des dossiers complets : **par mail** au lycée Saint-Sernin **avant le 26 avril 2024**
sec1.0310041b@ac-toulouse.fr en indiquant en objet **ABIBAC suivi du Nom et Prénom de l'élève**.

- Une commission académique se réunira pour étudier l'ensemble des demandes.
- Les familles seront avisées par courrier de la réponse dans les jours qui suivront.

Modalités de scolarité :

Le cursus ABIBAC est une formation qui engage l'élève et sa famille pour les trois ans de la scolarité du lycée.

Toutefois, pour les élèves qui éprouveraient de réelles difficultés dans l'ensemble des disciplines, le conseil de classe pourrait éventuellement proposer la poursuite de formation en « section européenne allemand ».

La scolarité en ABIBAC :

Les élèves recrutés en section ABIBAC sont regroupés dans une classe de seconde et suivent les enseignements de **tronc commun** avec les autres élèves de la classe, **à l'exception de l'histoire-géographie et de la langue vivante A qui est de facto l'Allemand.**

Ces enseignements sont en effet dispensés en langue allemande en langue selon l'organisation suivante :

Classe de seconde	Langue, Littérature et Civilisation	6h
Classe de seconde	Histoire-Géographie et Education Civique	4h
Classes de Première et de Terminale	Langue, Littérature et Civilisation	6h
Classes de Première et de Terminale	Histoire-Géographie et Education Civique	4h

Les programmes d'histoire-géographie et de littérature sont définis en commun par les autorités compétentes des deux pays, France et Allemagne.

Attention : La scolarité en ABIBAC implique une **participation indispensable aux échanges mis en place avec les lycées partenaires en Allemagne ou proposés par l'OFAJ** (Office Franco-Allemand pour la jeunesse : www.ofaj.org), les échanges Voltaire (6 mois) ou Sauzay (3 mois) en fin de Seconde. Ces échanges sont nécessaires pour que les élèves améliorent leurs capacités d'expression, de compréhension et donc de réussite à l'épreuve en classe de Terminale.

Les épreuves du Baccalauréat ABIBAC :

Pour le baccalauréat : toutes les épreuves de la série générale (Français, EDS, Philosophie, Grand Oral)
Pour l'Abitur :

- une épreuve d'histoire-géographie en langue allemande.
- deux épreuves de langue et littérature (écrit + oral) en langue allemande.

Composition du dossier de candidature :

Dossier de candidature dûment complété (PDF interactif à remplir en ligne avant impression) :

- **Encadré B : joindre les copies des bulletins scolaires de 3^{ème} (1^{er} et 2^{ème} trim. ou 1^{er} sem.)**
- **Encadré C : inscrire en V1 « Lycée Saint-Sernin »** (éventuellement V2 « Lycée Victor Hugo)
- **Encadré D : sur papier libre, l'élève rédige, en allemand, une lettre de candidature :**
Le candidat se présente, présente sa famille, ses centres d'intérêts
Le candidat résume son parcours de germaniste (notamment ses séjours linguistiques)
Le candidat présente évoque ses motivations (études, métiers, raisons familiales pour les élèves allemands ou issus de familles binationales...) pour intégrer une classe Abibac
- **Encadré E : sur le dossier, la famille précise les raisons de ce choix d'orientation et son engagement notamment lors des échanges scolaires.**
- **Encadré F, G et H : à compléter par l'établissement d'origine**

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Cachet du collège	DOSSIER DE CANDIDATURE 2024	Les dossiers doivent être adressés uniquement par mail à sec1.0310041b@ac-toulouse.fr
Email collège : 	☐ ABIBAC A renvoyer au lycée St Sernin après avis du collège avant le <u>Vendredi 26 Avril 2024</u>	En indiquant en objet ABIBAC suivi du Nom et Prénom de l'élève Un accusé de réception vous sera retourné dans les 48 h.

A	IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE			
Nom de l'élève			Prénom	
Date de naissance		Lieu		
Nationalité				
Nom Prénom du responsable légal				
Adresse				
Ville		Code postal		
Tél. fixe :		Tél. portable :		
Adresse électronique (Obligatoire)				

B	SCOLARITÉ : Joindre les bulletins de 3 ^{ème} du 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre ou du 1 ^{er} semestre	
Établissement scolaire fréquenté en 2022-2023 :		
Scolarité antérieure (établissement et classe) :		
2021-2022 :		
2020-2021 :		
2019-2020 :		
Langues vivantes étudiées : LV1		LV2
Avez-vous suivi un enseignement Bi-langue en 6 ^e et 5 ^e ? :		
Autres :		
Avez-vous vécu à l'étranger ? Précisez		
Avez-vous séjourné à l'étranger ? Précisez		

C	VŒUX DE LA FAMILLE	
	Section demandée	Établissement
V1		
V2		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Saint-Sernin
Toulouse

DOSSIER DE CANDIDATURE 2024

☐ **ABIBAC**

A renvoyer au lycée St Sernin après avis
du collège avant le **Vendredi 26 Avril 2024**

Les dossiers doivent être
adressés uniquement par mail à

sec1.0310041b@ac-toulouse.fr

En indiquant en objet ABIBAC
suivi du Nom et Prénom de
l'élève

D PRÉSENTATION DE L'ÉLÈVE EN LANGUE ÉTRANGÈRE

A rédiger sur papier libre : Age, intérêts, projet

E ÉLÉMENTS DE MOTIVATION DU CANDIDAT ET DE SA FAMILLE

à remplir par le candidat et sa famille en français ou allemand

Date et signature du responsable légal et de l'élève :

F AVIS DU PROFESSEUR DE LANGUE VIVANTE

	Insuff.	Moyen	Bien	Très bien
Capacités méthodologiques	☐	☐	☐	☐
Capacités linguistiques	☐	☐	☐	☐
Capacités de communication	☐	☐	☐	☐

Niveau de certification A2/B1 du Cadre Européen Commun de Référence des Langues **CECRL**:

A2 : _____ B1 : _____

Nom du professeur :

Signature :

G AVIS COMPLÉMENTAIRE DU PROFESSEUR PRINCIPAL

Signature du professeur principal :

H AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

A _____ le _____

Signature du chef d'établissement :